

En 2020, en Alsace Centrale, la prévention donne des résultats !

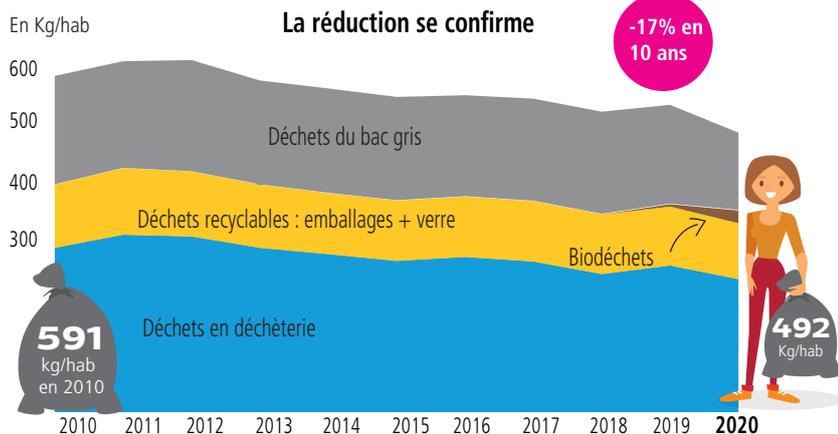


Le SMICTOM anime à l'échelle de l'Alsace Centrale, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Ce programme réglementaire a pour objectif d'organiser et conduire les actions qui permettront de réduire localement la production de déchets entre 2020 et 2025.

Il s'appuie notamment sur un partenariat actif avec le monde associatif local.

L'objectif pour 2025 est de réduire la production de déchets par an et par habitant de 30kg, et d'atteindre les 80% de valorisation des déchets restants.



Nous pouvons nous féliciter d'avoir atteint en 2020 l'objectif fixé pour 2031 par le PRPGD, le SRADDET et la loi NOTRe qui prévoyait 498kg de déchets par habitants pour notre territoire.

Les biodéchets : un démarrage encourageant



En 2019, le SMICTOM d'Alsace Centrale a initié la collecte des biodéchets en apport volontaire avec le déploiement de plus de 600 bornes sur tout le territoire. Les résultats ont largement dépassé les prévisions initiales. A terme, le SMICTOM souhaite capter 4000 tonnes annuellement. Grâce à la méthanisation, cette collecte permet la valorisation des biodéchets en créant de l'énergie, de la chaleur et de l'engrais.

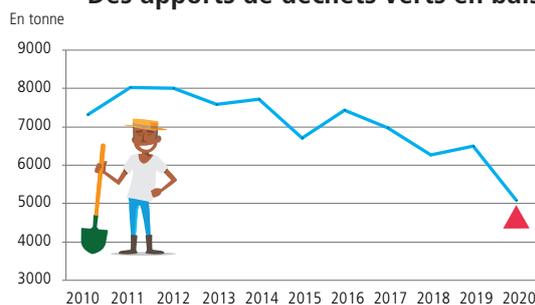
En parallèle, le SMICTOM est engagé dans un programme ambitieux de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des cantines scolaires en partenariat avec les communautés de communes. Ce programme s'appuie notamment sur la formation des animateurs périscolaires, la sensibilisation des enfants et l'organisation d'événements grand public.

Développer le compostage et la gestion alternative des déchets verts

Depuis 2002, le SMICTOM d'Alsace Centrale soutient le développement du compostage individuel et partagé qui est complémentaire à la collecte des biodéchets. En 2020, nous comptons 36 aires de compostage en fonctionnement au sein d'immeubles ou d'établissements.

Le SMICTOM accompagne également ses usagers pour limiter les apports en déchèterie, en proposant des conseils pour transformer ses déchets en ressources (compostage, mulching...). Il s'appuie notamment sur le réseau de guides jardin naturel animé par l'ACJCA.

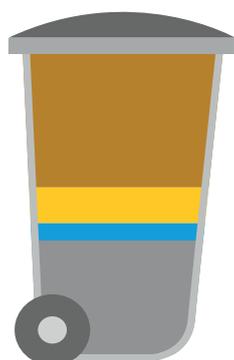
Des apports de déchets verts en baisse



En 2020, le tonnage est particulièrement bas.

Cela s'explique par l'obligation de fermeture momentanée des déchèteries en raison de la crise sanitaire.

En 2020, que contient encore le bac gris ?



45% de biodéchets

11% de déchets recyclables

6% de déchets d'autres collectes (textile, électroménager...)

38% de déchets destinés au bac gris

136 kg /an/ /hab/

Objectif 100 kg de déchets dans le bac gris

Dans un objectif de zéro déchet, le SMICTOM poursuit sa démarche de réduction des déchets en encourageant la consommation de produits réutilisables plutôt que jetables.

Le SMICTOM souhaite également limiter au maximum l'enfouissement et l'incinération en développant de nouvelles filières en déchèterie : rembourrés, huisseries, plastiques durs.

Quelques initiatives pour éco-consommer



Les articles d'hygiène... Une bonne idée pour réduire ses déchets

Depuis 2019, le SMICTOM encourage l'utilisation de produits d'hygiène durables.

Couches lavables

Pour tester cette pratique, un kit de couches lavables est prêté pendant une durée de 3 semaines et une subvention de 60€ est attribuée pour soutenir l'achat.

Hygiène féminine

Entre 2019 et 2020, le SMICTOM a également mis en place un dispositif de soutien à l'acquisition de solution d'hygiène durables (coupe menstruelle, culotte de règles...).

354 foyers ont pu bénéficier de cette subvention



Sur 36 familles ayant testé, 21 ont adopté les couches lavables au quotidien



Le STOP PUB

En partenariat avec les communes, le SMICTOM a équipé 21% des boîtes aux lettres du territoire contre une moyenne nationale de 18%. Le SMICTOM a également candidaté pour le dispositif OUI PUB.

La «seconde main» : c'est tendance, économique et écologique

Réparer ses objets pour rallonger leur durée de vie

Depuis 2014, le SMICTOM encourage la création de Repair Café afin de proposer des ateliers de réparation aux habitants d'Alsace Centrale. Aujourd'hui, il existe trois associations qui animent, au total, environ 25 ateliers par an. En 2019, elles ont ainsi permis d'éviter plus de 2000 kg de déchets !

Ce dispositif s'inscrit dans les objectifs de la loi Anti-gaspillage pour une Economie Circulaire votée en 2020, qui oblige les fabricants à renseigner l'indice de réparabilité de certaines catégories d'objets (plus cet indice est élevé, plus c'est simple de le réparer).



Les recycleries pour alimenter le marché de la seconde main

Depuis 2012, le SMICTOM et l'association Emmaüs de Scherwiller travaillent ensemble pour récupérer les objets réutilisables.

Ainsi, les 8 déchèteries d'Alsace Centrale sont équipées d'un espace Recyclerie. Les objets déposés sont revendus dans la salle de vente de l'association.



En 2020, 13 kg/hab d'objets récupérés

En 2020, 1781 tonnes d'objets ont pu être récupérées.

Développer l'économie circulaire

Pour soutenir la boucle locale de l'économie circulaire du textile, le SMICTOM s'engage pour le tri du textile. Ainsi, il organise chaque année avec Emmaüs un concours de collecte avec les collèges du territoire.

Année après année le geste de tri se développe.

En 2020, chaque habitant du territoire a trié 7,7 kg de textiles, contre une moyenne nationale de 2,8 kg/hab



Un travail collaboratif entre le SMICTOM et ses partenaires

Pour conduire le PLPDM, le SMICTOM d'Alsace Centrale travaille avec l'ensemble des acteurs du territoire : les communes, les communautés de communes, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les entreprises et les associations. Nous pouvons citer par exemple : Zero Waste Colmar Centre Alsace, Eco citoyens d'Ebersheim, Echoval...